

# Le féminisme

## EN REVUE

Volume 1. Numéro 5. JUIN 1988



Fédération  
des femmes du Québec

## Le mot de la présidente

Depuis la parution du dernier numéro du *Féminisme en revue*, la Fédération des femmes du Québec est passée à travers un certain nombre d'événements qui lui ont permis d'exploiter à leur juste valeur les capacités d'organisation de ses collaboratrices et de sa permanence.

Après le lancement, le 8 mars, de deux cahiers d'information sur la pornographie et d'une étude sur les femmes et la politique, nous nous sommes solennellement tournées vers l'organisation de notre dîner-gala et de notre congrès qui ont respectivement eu lieu le 18 avril et la dernière fin de semaine du même mois.

J'aimerais souligner que l'évaluation de notre dîner-gala nous permet de conclure que celui-ci fut un franc succès. Malgré le changement de date quelques semaines seulement avant l'événement, malgré aussi le décès de l'irremplaçable présidente d'honneur de notre dîner, l'Honorable Yvette Rousseau, et malgré, finalement, la panne d'électricité survenue pendant le déroulement de la soirée, nous nous en sommes très bien tirées, tant au plan financier qu'au plan des contacts que nous avons ainsi pu établir. Nous nous sommes fait connaître d'une manière positive et il nous sera probablement plus facile, désormais, d'aller frapper aux portes des entreprises québécoises.

Nous sommes conscientes toutefois que le coût du dîner ne permettait pas à une grande quantité de nos membres de participer à l'événement. Nous tenons à rappeler, cependant, que notre objectif était de recueillir le plus d'argent possible pour la Fédération, et qu'il nous était alors peu aisé de concilier tous les intérêts. Nous organiserons probablement une autre activité de cueillette de fonds à l'automne, cette fois avec l'objectif de rejoindre surtout nos membres. Si vous avez des idées, passez-nous un coup de fil.

Pour ce qui est du congrès, plusieurs d'entre vous y ont assisté. Si nous n'avons pas tout à fait atteint notre objectif du côté du nombre d'inscriptions, nous l'avons largement atteint du côté qualité. Les commentaires ont été excellents tant en ce qui a trait aux contenus qu'en ce qui a trait à l'ensemble des éléments relatifs à l'organisation. Pour ma part, j'ai observé chez les participantes un niveau de préoccupations qui reflète le long chemin parcouru par la Fédération. Nos discussions en ateliers ainsi que les échanges en grand groupe démontrent, en effet, que les enjeux de la problématique que nous abordions sont bien saisis et qu'il y a un grand nombre d'acquis chez chacune de nous. Nous ne partons plus de zéro et cela est manifeste.

Le thème dont nous traitons cette année, soit *Mère et*

*travailleuse: un défi relevable?*, nous amenait, bien entendu, à reprendre et à actualiser un certain nombre de revendications que nous faisons valoir depuis plusieurs années. Nous n'en sommes pas restées là cependant et n'avons pas perdu de vue qu'on nous proposait d'essayer de nous situer par rapport aux changements qui se produiront dans les années à venir.

Nous aurons certes l'occasion de revenir sur le thème de notre colloque dans un prochain numéro et de vous communiquer l'ensemble des résolutions qui en sont sorties.

Malgré un bilan dans l'ensemble excellent, je ne peux, en toute honnêteté, passer sous silence le fait qu'un certain nombre de nos membres ait manifesté une nette désapprobation à l'égard des propos sur l'immigration tenus par l'auteure des articles intitulés *Plaidoyer pour les courbes femelles* et *Attention, courbes dangereuses*. Le fait que nous ayons permis la publication de ces opinions a été interprété comme leur endossement par la FFO, ce qui n'est pas exact, et une clarification s'impose. Je me dois de souligner que les personnes qui signent des articles pour *Le Féminisme en revue* n'engagent qu'elles-mêmes, et qu'elles sont pleinement responsables de leurs propos. Ceci dit, je me permets d'ajouter que dans ce cas-ci, le ton adopté par l'auteure pour exprimer son opinion n'a pas permis le déclenchement d'une discussion de fond éclairée sur la matière traitée, ce qui est infiniment regrettable. Je ne souhaite pas entretenir de polémique sur la question, et j'espère que les articles de Françoise David et d'Aura Bizzarri, dans le présent numéro, apporteront le point de

vue que plusieurs souhaitaient voir exprimé. J'espère aussi que nous en arriverons un jour à développer toutes ensemble, Québécoises d'origine ou non, des attitudes qui nous permettraient d'être aussi critiques à l'égard de tous les machos, qu'ils soient québécois de vieille souche ou immigrants récents. Ce que nous n'acceptons pas chez les uns n'a pas à être toléré chez les autres et vice versa. Cela fait ressortir l'urgence d'accentuer nos liens avec les groupes de femmes immigrantes et d'être solidaires de leurs luttes autant qu'elles peuvent l'être des nôtres.

Avant de vous quitter pour la période d'été, je tiens à porter de nouveau à votre attention que nos dossiers à caractère politique continuent à accaparer notre temps et nos énergies. Aide sociale, fiscalité, avortement, services de garde, politique familiale, élections fédérales, dossier constitutionnel et participation à la politique municipale se pointent à tour de rôle, et parfois en même temps, dans notre quotidien déjà bien occupé.

Je souhaite à chacune un bel été et tout le ressourcement nécessaire pour nous soutenir dans nos activités tout au long de l'année 88-89.

Avec toute mon amitié,

Ginette Busque  
Présidente

Prochaine date de tombée:

3 août

Prière de nous communiquer vos projets immédiatement pour nous permettre d'en planifier la publication dans nos numéros à venir, si nous en avons l'espace.

# CHRONIQUE JURIDIQUE

par  
**Janine Kean,**  
avocate

## LA MEDIATION EN CAS DE CONFLITS MATRIMONIAUX

Il y a différentes avenues possibles ouvertes aux conjoints qui envisagent de se séparer ou de divorcer, pour régler la garde des enfants, les droits d'accès, la pension alimentaire, les intérêts financiers, etc.

D'abord, ils peuvent choisir de régler seuls, sans intermédiaire, et préparer eux-mêmes leurs procédures de divorce. Evidemment, ce choix est dangereux si on ne connaît pas ses droits puisqu'une fois le jugement prononcé, il ne sera pas possible de modifier ce qui aura été entériné par le tribunal.

Un autre choix est celui d'opter pour un débat devant le tribunal «à tout prix», afin que ce dernier décide de son sort. Ce choix n'est fait, heureusement, que par 10% des conjoints qui mettent fin à leur mariage.

D'autres préfèrent choisir leur négociateur; ainsi, chacun mandatera un avocat qui verra à ses intérêts et négociera avec l'avocat du conjoint.

Enfin, il y a la médiation.

### Qu'est-ce que la médiation?

La médiation est le processus par lequel un tiers, appelé médiateur et qui ne représente ni l'époux, ni l'épouse, tentera de les amener à s'entendre sur différents aspects tels que la garde d'enfants, les droits de sorties ou d'accès, la pension alimentaire, le partage des biens ou la prestation compensatoire, etc.

Ce médiateur ne peut, en

aucun cas, dispenser des conseils légaux aux parties, et encore moins à l'une ou l'autre en particulier.

Le service de médiation du Barreau du Québec offre une liste d'avocats médiateurs et cette liste peut être obtenue en communiquant avec ce service. Pour la région de Montréal, vous téléphonez à Louise Bastien, au (514) 878-3771; pour la province, au 1-800-363-6518. Le coût est déterminé selon le taux horaire du médiateur choisi.

De plus, la Cour Supérieure du Québec dispose également d'un service de médiation; ce service est **gratuit** et il est dispensé soit par des psychologues, soit par des travailleurs sociaux, soit par des avocat-e-s bénévoles.

La médiation peut être un moyen particulièrement bon pour rapprocher les époux, pour la finalisation de leurs conflits reliés aux enfants, par exemple.

Dans tous les cas, il est primordial que chaque partie qui envisage le processus de médiation consulte un avocat, afin de connaître ses droits et ses obligations avant de commencer toutes discussions avec l'autre partie et le médiateur. Il est aussi recommandé de consulter un avocat pendant le processus de négociations, afin d'obtenir l'information d'ordre juridique, car le médiateur, lui, n'est pas habilité à donner des conseils d'ordre juridique.

La médiation implique que chaque partie connaissant ses droits peut négocier avec l'autre conjoint; car n'oublions pas que le médiateur ne peut prendre partie pour l'un ou l'autre conjoint.

A l'occasion de cette dernière parution du **Féminisme en revue** avant les vacances d'été, j'aimerais vous inviter à me faire connaître, par le biais de la Fédération, les ou le sujet en particulier dont vous aimeriez que je traite dès l'automne prochain. N'hésitez donc pas à me transmettre vos suggestions, il me fera plaisir d'y donner suite.

## Les relations de couple à l'heure du féminisme

par Anne-Marie Gingras

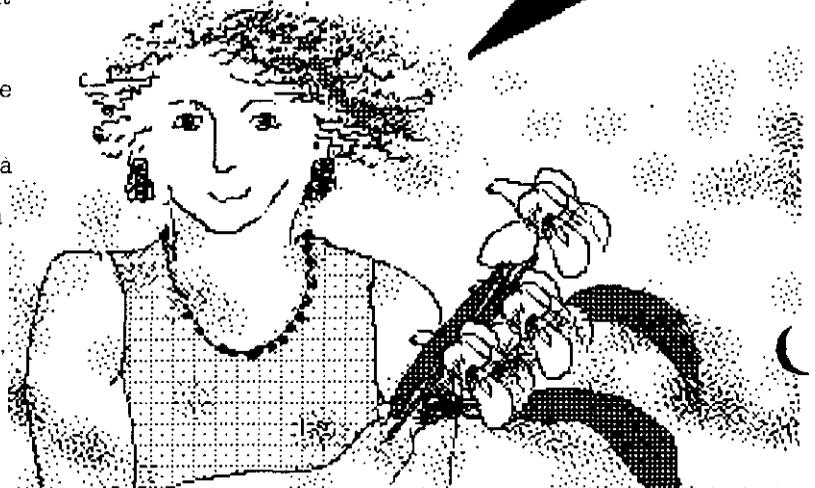
Le 18 janvier dernier, le journal *The Citizen* d'Ottawa mettait en vedette une des militantes de la FFO, Nicole Charron, et son ami, Luc Trudel, dans le cadre d'une série d'articles sur les relations de couple.

S'ils ont vécu ensemble des moments tumultueux qui reflétaient leurs divergences de vue sur la nature de leur relation de couple, ils en sont arrivés aujourd'hui à un modus vivendi. Ils admettent que leur vie a été influencée par les valeurs du mouvement féministe, et c'est pourquoi leur épanouissement personnel est au moins aussi important que leur épanouissement de couple.

Finie la notion d'amour romantique, ainsi que celle de l'obligation de se conformer aux désirs fantaisies de l'autre. Avec l'expérience et la maturité, pourrais-je ajouter. Luc et Nicole ont un peu changé... ils évoluent maintenant dans une relation très égalitaire.

Au moment où vous lirez ces lignes, Luc et Nicole seront probablement en voyage de noces. Je leur souhaite donc beaucoup de bonheur!

Y a-t-il des questions  
dans l'air?



# Un budget «tape-à-l'œil»!

par Janou Gagnon

Comme vous le savez, la Fédération des femmes du Québec fait partie de la coalition **Justice et équité pour les femmes assistées sociales**. À cause d'intérêts partagés et de leur désir d'assurer à toutes les Québécoises des conditions de vie saines et décentes, des représentantes de ces groupes ont décidé d'écouter ensemble, le 12 mai dernier, le budget du ministre des Finances, monsieur Gérard D. Lévesque, dans le but d'en faire une analyse et de formuler une réaction commune. Elles avaient également demandé à quelques personnes ressources spécialistes en fiscalité de partager l'écoute de ce budget.

Un communiqué fut envoyé dès le lendemain à tous les médias à travers la province. En voici les grandes lignes.

La toute première réaction de la coalition est à l'effet que le budget déposé par monsieur Gérard D. Lévesque est orienté vers des mesures de type nataliste qui favorisent les générations de futurs parents. En effet, la baisse des taux d'imposition, qui semble être la mesure principale pour aider les familles qui ont déjà des enfants, est nettement insuffisante pour qu'on puisse parler d'une véritable politique familiale.

Certains éléments du budget sont cependant positifs, et c'est avec satisfaction que la coalition les accueille. Elle se réjouit, entre autres, de la dissociation de l'allocation de disponibilité des déductions de frais de garde. Elle souligne également, dans le nouveau budget, la correction de certaines erreurs: que le ministre des Finances ait décidé de ne plus récupérer les allocations

familiales, et la restauration de l'allocation des frais de garde pour les enfants de 11 à 13 ans. Elle reconnaît aussi l'opportunité d'aider les familles au moment de la naissance de chaque enfant. Cependant, elle aurait préféré que le principe soit renversé, c'est-à-dire qu'on accorde le plus gros montant pour la naissance du premier enfant, étant donné que c'est effectivement ce premier enfant que de nombreux couples hésitent actuellement à mettre au monde.

De plus, les avantages qui avaient été accordés dans le passé aux familles monoparentales ayant été progressivement «sapés», il semble même, avec le nouveau budget, que le gouvernement veuille, à l'égard des familles monoparentales, appliquer à la fiscalité certains principes mis de l'avant en matière d'aide sociale, à savoir que le crédit d'impôt accordé pour le premier enfant pourrait être réduit si le parent qui en a la charge cohabite avec un autre adulte. Une mesure de cette nature fait réaliser combien on s'éloigne d'une fiscalité basée sur l'individu-e.

On constate, dans les groupes de femmes, que ces mesures ne répondent pas aux besoins qui sont actuellement les plus criants pour permettre aux parents de faire face convenablement, et sur une base permanente, à leurs responsabilités parentales, à savoir un réseau de services de garde de qualité supérieure, à prix raisonnable et accessible à toutes et tous. 2,3 millions en amélioration des équipements, c'est peu, et surtout si on considère qu'il y a une volonté de développer les

services de garde estivaux et qu'on sait que les équipements extérieurs coûtent extrêmement cher. En terme de chiffres, ces sommes allouées reviennent à donner à chaque garderie créée avant 1983 un montant de 3 600\$, et de 1 000\$ à celles qui ont été mises sur pied après 1983. Il restera bien peu à investir pour l'amélioration de la qualité des services et de la qualité de vie des personnes travaillant en garderie.

Pour ce qui est du développement des 60 000 places en 7 ans prévu dans le présent budget, il faudrait que la dénatalité s'accroisse pour que ce nombre soit suffisant (on évalue, dans les milieux spécialisés, à 15% le nombre de places disponibles en regard du réel besoin). Si les familles se laissent «séduire» par les primes octroyées à la naissance de nouveaux enfants, il est alors évident que nous serons rapidement bien en deçà des réels besoins.

En conclusion, les représentantes des groupes membres de la coalition constatent que ce qui semble avoir guidé l'ensemble des bonifications accordées par ce budget exprime une tentative de contrer la dénatalité plutôt que de répondre aux besoins de toutes les familles. Malgré certains acquis, on craint qu'il y ait, dans le discours du budget, plus de «discours» qu'une profonde volonté de faire face aux problèmes actuels et d'apporter un support et des services permanents aux familles et aux enfants.

# TÉMOIGNAGE

Le 18 avril dernier, la Fédération des femmes du Québec tenait son dîner-gala qui devait être sous la présidence de l'Honorable Yvette Rousseau, mais elle n'était pas là. La Fédération lui rendit un hommage particulier par la voix de l'Honorable Monique Bégin.

Grâce à la délicatesse des membres du conseil, j'ai eu l'honneur d'être invitée à ce dîner. En remerciant les membres du conseil, je voudrais ici communiquer les réflexions que cette soirée m'a inspirées.

Je ne veux aucunement parler à la place de ma mère. Par contre, je suis à l'aise pour vous dire en quels termes maman me parlait de la Fédération des femmes du Québec, et comment chacune de vous prenait une place importante dans sa vie de femme.

Étant une des pionnières de ce mouvement, la Fédération des femmes du Québec est devenue pour maman une nouvelle famille dans les années 70, époque de conscientisation des femmes par rapport à leurs droits.

Les bâtisseuses de la première heure, comme celles d'aujourd'hui, recevaient, analysaient, discutaient et transmettaient aux différentes instances gouvernementales le fruit de leurs travaux et de leurs réflexions.

L'expérience de syndicaliste avait donné à maman l'opportunité de connaître les procédures d'une assemblée délibérante. Maman prenait plaisir à jouer le rôle de meneuse d'assemblées.

Pour maman, la Fédération était et devait être encore la plaque tournante sur laquelle les femmes du Québec peuvent déposer leurs idées, leurs idéologies, leurs préoccupations quotidiennes et même leurs rêves. La Fédération a toujours été pour maman une école de formation.

Permettez-moi de vous faire part d'une infime partie de son legs à mon égard. Je suis certaine que plusieurs membres de la Fédération partageront avec moi cet héritage:

- apprendre à aimer l'autre pour ce qu'il ou elle est - pauvre, riche, travailleuse ou femme d'affaire - était pour maman une richesse;

- apprendre à négocier, c'est-à-dire unifier nos forces et non les diviser, était pour maman une compétence;

- apprendre à se donner de belles heures intellectuelles était un plaisir - l'information devenait pour maman une source intarissable;

- apprendre à se gâter, à se gratifier par une tenue vestimentaire impeccable, une coiffure soignée, était pour maman le respect d'une qualité de vie.

Même si elle n'est plus là, ses enfants et principalement ses quatre filles doivent beaucoup à la Fédération des femmes du Québec; nous restons attachés à chacune de vous et nous serons toujours sensibles à vos préoccupations.

Sa fille aînée,  
Chantal

# OUTILS

A la veille des prochaines vacances, nous avons décidé de consacrer notre chronique «outils» à des publications de la Fédération ou d'associations qui en sont membres. Nous vous proposons donc des lectures de vacances à la fois intéressantes et indispensables pour chacune de nous.

## LA PORNOGRAPHIE DÉCODÉE.

de  **Ginette Busque, Cécile Coderre et Noëlle-Dominique Willems**, est un outil en deux volumes destiné à celles et à ceux qui veulent mieux comprendre ce qu'est la pornographie et alimenter l'action en vue de la dénoncer. Ces deux cahiers de fiches poursuivent ainsi un triple objectif d'information, d'analyse et d'ouverture sur l'action.

Ces deux cahiers complémentaires sont vendus 10\$, et vous pouvez en faire la demande à la FFO.

## LES FEMMES ET LA POLITIQUE: UNE RELATION TRÈS TUMULTUEUSE,

de  **Anne-Marie Gingras**, est un bilan critique sur la place des femmes en politique à travers le monde et sur celle occupée par nos politiciennes à la Chambre des communes, à l'Assemblée nationale et dans les hôtels de ville du Québec.

Ce document est également vendu à la FFO pour la somme de 7\$.

## MA VIE COMME RIVIÈRE,

tome 3 - Recit autobiographique (1949-1963), par  **Simonne Monet-Chartrand**, aux Ed. du Remue-ménage, Coll. de mémoire de femmes. Nous tenons à souligner que ce volume occupait tout récemment la première place au palmarès des librairies de Montréal.

## L'AVANCEMENT PROFESSIONNEL DES FEMMES

Actes du Colloque organisé par l'Association des femmes diplômées des universités Québec (A.F.D.U.), tenu à l'Université Laval, Ste-Foy, le 28 mars 1987. Ces textes ont été publiés sous la direction de  **Claudette Leclair-Beaudin**.

Le volume est vendu 10\$ par A.F.D.U. Québec au (418) 683-4065.

## Le spectacle LES P'TITES MÈRES VEILLEUSES.

de  **Denise Guénette**, qui a été tout spécialement créé pour notre Colloque 88, est disponible à tout groupe qui en fera la demande. Une des participantes invitée à la table ronde du vendredi soir, madame Madeleine Blanchet, présidente du Conseil des affaires sociales et de la famille, en parle dans ces termes: *Il y a une telle émotion dans ce spectacle que j'en suis restée bouche bée... j'ai eu de la difficulté à prendre la parole immédiatement après.*

L'humour qu'utilise l'auteure pour son spectacle est d'une exceptionnelle efficacité pour traiter de sujets aussi sérieux que femmes et travail, maternité, dénatalité, enfants, famille, nouvelles technologies de reproduction, etc.

# Colloque de la Fédération des femmes du Québec

par Gisèle Bérubé

Nous tenions à Saint-Hyacinthe, les 29 et 30 avril derniers, notre Colloque annuel placé sous le thème: **Vers l'an 2 000: mère et travailleuse, un défi relevable?**

Ce Colloque s'est ouvert, le vendredi soir, sur une table ronde animée par Nicole Lacelle et à laquelle participaient le Dr Madeleine Blanchet, présidente du Conseil des affaires sociales et de la famille, madame Stella Guy, ex-présidente de l'Office des services de garde du Québec et monsieur Jacques Henripin, démographe et professeur à l'Université de Montréal. Cette table ronde a essentiellement exploré les difficultés qui sont quotidiennement rencontrées pour concilier le double rôle de mère et travailleuse, le peu de place faite aux enfants dans l'organisation actuelle de la société québécoise et le sens du «non» des femmes face à la maternité. Les participantes ont ensuite engagé le débat, précédé et clôturé par un spectacle de monologues et de chansons: **Les p'tites mères veilleuses**, créé spécialement par Denise Guénette à partir du thème

du colloque. Le samedi, des conférences ont guidé et alimenté les ateliers. Les invitées étaient: mesdames Sylvie Des Marchais, agronome, du Centre d'insémination artificielle du Québec, Monique Simard, vice-présidente de la CSN, et Louise Vandelac, professeure à l'UQAM. Au cours des ateliers, on a tenté, le matin, de comprendre, d'analyser et d'établir un lien entre le «non» des femmes face à la maternité et la situation actuelle du marché du travail. En après-midi, on a discuté de la place qu'occupe le développement des nouvelles technologies de reproduction (NTR) dans la problématique de la dénatalité.

Les principales recommandations issues des ateliers et qui ont été ratifiées en Assemblée générale touchent, entre autres, aux politiques de plein emploi, aux services de garderie et aux services aux parents dans les endroits publics. Il a également été question de s'assurer que les politiques gouvernementales, en matière de natalité, soient élaborées en fonction du libre

choix d'avoir ou non des enfants, et que le soutien apporté le soit avant, pendant et après la naissance.

Les participantes ont également demandé à la FFO qu'elle exige du ministère de la Santé et des Services sociaux qu'il rende immédiatement public le rapport du Comité de travail sur les nouvelles technologies de reproduction et que ce rapport soit soumis à une consultation publique.

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération des femmes du Québec s'est réunie le dimanche 1er mai 1988, à Saint-Hyacinthe. Les membres ont ratifié les recommandations du Colloque tenu la veille et dont l'objectif général était de mettre en lumière les limites de la place faite à la maternité dans la société en général, et sur le marché du travail en particulier.

Les membres ont dû, comme chaque année, procéder à l'élection du nouveau Conseil d'administration provincial de la FFO. Madame Ginette Busque entreprend son troisième et dernier mandat à la

présidence de l'organisme. Pour la seconder, ont été élues mesdames Denise Crête, secrétaire, Constance Middleton-Hope, trésorière, Ginette Dumont, vice-présidente aux conseils régionaux et Annette Oliel-Amar, vice-présidente aux associations. Enfin, les autres membres du Conseil d'administration sont: mesdames Monique Bolduc, Monique Imbault et Germaine Vaillancourt (représentantes des conseils régionaux) et Francine Sénécal, Maryse Nault, Johanne Bouchard, Marie-Claude Martineau et Glenna Uline (représentantes des associations).

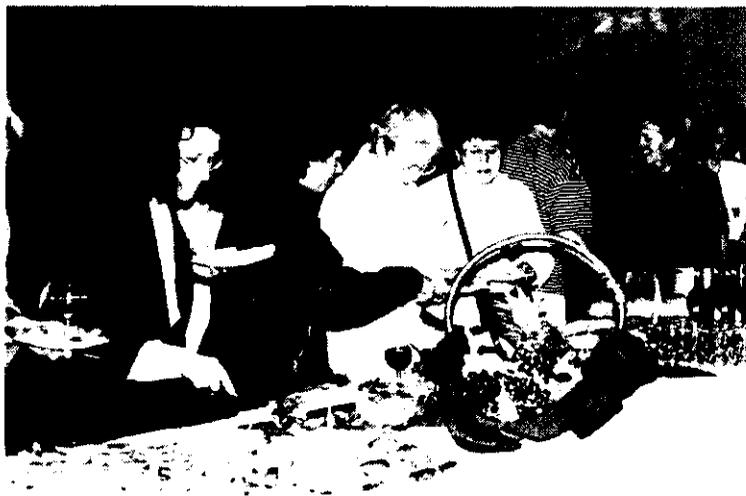
En terminant, Ginette Busque, notre présidente, nous a rappelé de ne pas perdre de vue le lien qui existe entre le développement prévisible du dossier des NTR, et le dossier marché du travail et maternité, c'est-à-dire celui de notre double rôle de mère et de travailleuse face à la réponse que constituent les nouvelles technologies de reproduction.

Photo: Judith Pothier

Photo: Judith Pothier



Au Colloque 1988 de la FFO: panel du vendredi soir avec, comme invite-e-s (de g. à d.), Jacques Henripin, Madeleine Blanchet, Nicole Lacelle (animatrice) et Stella Guy.



Le vin d'honneur qui clôturait la première soirée a permis aux participantes de se détendre et de se rencontrer avant les ateliers du samedi. (Colloque FFO 88)

# À propos de «Attention, courbes dangereuses»

par Aura Bizzarri

Collectif des femmes immigrantes du Québec

N.D.L.R.

**Nous désirons vous avertir que c'est la première fois que nous publions un article d'une personne qui n'est pas membre de la FFO, faisant partie d'un organisme qui n'est également pas membre de la Fédération des femmes du Québec. C'est un précédent que nous avons commis à cause des pressions que nous avons subies et que nous ne sommes pas prêtes à répéter.**

C'est avec surprise que nous, du Collectif des femmes immigrantes du Québec, avons pris connaissance de l'article de Mme Hortense Michaud-Lalanne, «Attention, courbes dangereuses», paru dans le bulletin de la Fédération des femmes du Québec (*Le Féminisme en revue*, Vol 1, no 4, avril 88, pp.7 à 10). Il nous semble paradoxal qu'au moment même où la Fédération des femmes du Québec exprime le désir d'ouvrir ses portes à une réalité immigrante jusqu'ici marginalisée, celle-ci publie dans son bulletin un article dont la nature xénophobe et méprisante à l'endroit des immigrantes confine à la caricature.

L'auteure de cet article, Mme

Hortense Michaud-Lalanne, pose les droits des femmes québécoises comme un bastion déjà gagné et qu'il convient de défendre contre les immigrantes. Elle dit dans cet article:

«Qui s'assure que les nouveaux venus ne véhiculent pas des valeurs machos et réactionnaires qu'on a tant de mal à extirper des mœurs locales? Après nous être donné un mal de chien à éduquer nos pères, nos maris et nos fils, il serait parfaitement inconscient de négliger le front des immigrantes si nous ne voulons pas perdre la guerre».

L'attaque, la charge - pour emprunter le vocabulaire guerrier de l'auteure - emprunte le biais habituel de la pensée xénophobe et raciste, celui de la généralisation abusive, et de la massification du groupe visé par l'attaque, tous les immigrantes en l'occurrence. L'auteure nous dit encore:

«Ceux et celles qui ne croient pas au droit de vote des femmes, qui nous pensent par nature destinées à être des juments poulinières confinées au gynécée, incapables de choisir nos destinées et nos maris, juste bonnes à être voilées, rasées, quand ce n'est pas clitoridectomisées, vous est-il jamais arrivé de penser qu'il y a peut-être une limite à notre capacité de les recevoir, de les comprendre et éventuellement de leur faire parcourir en accéléré les millénaires qui les séparent des temps modernes?».

À la généralisation abusive

s'ajoute une inflation verbale dont l'objectif explicite est de susciter l'inquiétude des lectrices et lecteurs et la crainte des immigrantes. Il n'est nul besoin, selon nous, de Mme Michaud-Lalanne pour alimenter le racisme et la violence raciste qui existent dans «notre» Québec si civilisé, et nous nous étonnons que les drames récents que la violence raciste a créés n'aient provoqué aucune prise de conscience, chez l'auteure, de la gravité de la situation actuelle.

Par ailleurs, l'article de Mme Michaud-Lalanne se fourvoie complètement sur les fondements de l'immigration au Québec. L'auteure choisit de voir de la générosité là où il n'y a que planification de main-d'œuvre, de niveaux démographiques.

Nous aimerions ainsi rappeler que l'immigration au Québec est planifiée en fonction des besoins de main-d'œuvre, en tout premier lieu. Des immigrantes sont sélectionnées pour leurs compétences et qualifications à venir occuper des fonctions qui ne peuvent être remplies par la main-d'œuvre locale. Ce type d'immigration donne donc accès à une main-d'œuvre déjà formée et expérimentée, pour laquelle l'État n'a rien déboursé: ni éducation, ni soins de santé, ni services.

L'autre type principal d'immigration est celui qui se fonde sur le principe de la réunification des familles. Le principe de la réunification des familles garantit le droit aux immigrantes de faire venir,

dans leur province de résidence, les membres de leur famille proche. C'est effectivement un beau principe... que les immigrantes assument dans sa totalité. En effet, les immigrantes qui veulent se prévaloir du principe de la réunification des familles doivent s'engager par écrit à subvenir aux besoins des membres de leur famille qu'elles/ils veulent parrainer et ce, pendant 10 ans ou 5 ans. Ce qui veut dire dans la pratique que les immigrantes parrainées n'auront pas droit aux C.O.F.I., et donc à la formation en français, pas droit à la formation professionnelle, pas droit à certains services sociaux, dont les logements à prix modiques, pas droit au bien-être social, etc. Et il s'agit là de la majorité des immigrantes pour lesquels les coûts d'intégration sont entièrement assumés par leur famille, ou faute de moyens ne sont assumés par personne. Et c'est ça que l'auteure nomme générosité.

Et les erreurs du jour viennent s'ajouter aux erreurs du passé, et la société québécoise «de souche» semble vouloir se renforcer dans des positions qui ont, par le passé fait de l'intégration des immigrantes au Québec un échec.

Hier, les enfants d'immigrantes étaient exclus des écoles francophones. Aujourd'hui, les immigrantes adultes sont en majorité exclues à l'accès à la formation en français, et la société «québécoise de souche» ignore superbement ce problème; et en attendant, la violence est dans la rue.

## Partir en guerre sur «le front des immigrantes?»

par Françoise David

Coordonnatrice générale  
L'R des Centres de femmes du Québec

J'ai lu avec plaisir et attention le dernier numéro du *Féminisme en revue*. Un seul article m'a profondément déplu et choquée, celui de madame Hortense Michaud-Lalanne. Je pense ici, plus particulièrement, au passage qui traite de l'immigration.

Il y a, au Québec, un certain nombre de gens prêts à considérer l'immigration comme un remède à la dénatalité qui nous afflige. Que l'on conteste ce point de vue m'apparaît tout à

fait acceptable. Ce qui n'est pas acceptable, c'est le ton méprisant et persifleur que l'auteure emploie pour parler de cette question. Des propos comme: «fanatiques de St-Paul venus d'ailleurs», les «millénaires qui les (entendre: les immigrantes) séparent des temps modernes», «ceux qui nous pensent par nature destinés à être des juments poulinières», etc... sont outranciers et généralisateurs. Que certains immigrantes issus de certaines cultures soient effectivement loin de partager nos valeurs à leur arrivée au Québec, c'est un fait indéniable. Mais d'une part, ce n'est pas vrai dans tous les cas et, d'autre part, la question est de savoir comment nous allons entreprendre

avec eux un processus d'échange et de discussion pour les amener à partager nos valeurs les plus fondamentales.

De plus, madame Michaud-Lalanne semble oublier qu'il existe, au Québec, plusieurs groupes de femmes immigrantes. Dans ces groupes, les femmes se chargent elles-mêmes de faire évoluer leur situation. Ces femmes recherchent notre solidarité dans leur lutte pour l'égalité. Leur avons-nous toujours donnée?

Enfin, j'aimerais rappeler à l'auteure que des machos «bien de chez nous», il y en a plein le Québec: des batteurs de femmes, des hommes qui utilisent le terrorisme psychologique avec

des conjointes ou des ex-conjointes, des agresseurs sexuels ou... plus «ordinairement», des hommes qui sont loin d'être, aujourd'hui, des pères responsables et des maris pleinement impliqués dans l'organisation d'une maison. Quant aux fanatiques religieux, le Forum en était plein au mois d'avril et ils n'avaient pas la peau sombre.

J'espère qu'on ne relira plus jamais de tels articles dans des revues féministes. La lutte contre l'oppression des femmes devrait, me semble-t-il, nous rendre sensibles aux luttes menées par toutes les personnes discriminées dans notre société, y compris, les immigrantes.

# PACIJOU

par Michelle Côté

COMITÉ ÉDUCATION

PACIJOU, c'est un groupe de 20 personnes qui travaillent pour le désarmement et la paix. PACIJOU vise une action accessible à toutes et à tous, une action qui nous concerne dans notre vie quotidienne. Ce groupe s'intéresse aux jeux et jouets militaires.

Récemment, les membres de ce groupe ont produit un guide pédagogique, «Cessez le feu», à l'intention des parents, des éducateurs-trices et des groupes de tous âges et dont l'intérêt se situe à tous les niveaux. Vous pouvez consulter ce guide à votre Conseil régional, ou l'acheter (10\$) en téléphonant à Solanges Vincent, de Pacijou, au (514) 376-0547.

PACIJOU vous invite à passer à l'action. Chacune de nous peut en parler lors des réunions de parents d'élèves. Nous pouvons également participer à la marche annuelle pour la paix, qui aura lieu en octobre 1988. Amenez-y vos enfants: il y aura des chars allégoriques créés par les étudiantes et les étudiants du secondaire. A l'issue de cette marche, l'activité principale serait une vaste collecte de jouets de guerre, jouets qui serviraient à fabriquer une gigantesque sculpture symbolique dans un endroit public et fréquenté du Québec.

Mais PACIJOU, c'est aussi créer et construire pour la paix, en imaginant des jeux et des jouets. Pour ce faire, il est possible de participer ou de demander à l'école du quartier de participer au concours national de jeux et jouets pour la paix. Celui-ci se terminera le 15 mai 1989.

N'hésitez pas à bâtir, pour tous les enfants du Québec et du Canada, un monde où il fera bon vivre.

Vous pouvez confirmer votre intérêt, vos idées ou votre participation par écrit à PACIJOU, a/s Solanges Vincent, 3582, rue Chambly, Montréal H1W 3J9.

Pour celles qui veulent organiser des activités éducatives, vous avez tout l'appui du Comité éducation de la FFO. Vous pouvez aussi contacter votre Conseil régional, ou Michelle Côté du Comité éducation, en passant par la Fédération.

Les photos du diner-gala sont de Louise de Grosbois



De g. à d.: Madame Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine, discute avec Ginette Busque, présidente de la FFO, quelques instants avant le diner-gala.

## Dîner-gala 1988: succès et appuis

450 personnes ont assisté au diner bénéfique qui était organisé pour la première fois cette année par la Fédération des femmes du Québec dans le but de recueillir des fonds pour le financement de projets à caractère éducatif. De nombreux commanditaires ont contribué au succès de cette soirée dont nous parle notre présidente dans le présent numéro du Féminisme en revue.

À l'occasion de cette parution, les membres du Comité organisateur du gala se joignent à celles de la FFO pour remercier une fois encore ces commanditaires en publiant leurs noms.

Air Canada  
Auberge des Cèdres (Saint-Hippolyte)  
Banque Nationale du Canada  
Cosmair Canada inc. (Exclusivites du Groupe L'Oréal)  
Hôtel Reine Elizabeth  
Claude Lanthier, députée  
Le Pavillon - Hôtel de Luxe (Dorval)  
Les Vignobles Chantecler  
Paul Martin  
Canada Steamship Lines  
Proviso  
Raymond Chabot Martin Paré  
Lise Watier  
United Westburne Inc.



Une «calme» affluence régnait au moment de l'arrivée des invite-e-s à la table d'inscription du diner-gala 88 de la FFO. À la table d'accueil (de g. à d.): Charlotte Thibault, coordonnatrice de la FFO, Marie-Claude Martel, coresponsable de la soirée, Marie-Christine Busque et Raymond Beauchamp, secrétaire-comptable à la FFO.



Pour illustrer un des nombreux groupes qui se sont improvisés au moment du cocktail qui précédait le diner-gala. De g. à d.: Louise Roy, présidente-directrice générale de la STCUM, Louise Fecteau, directrice générale de l'Association des manufacturiers canadiens, Pauline Marois et Monica Matte, membres individuelles de la Fédération.

## RÉGIONS

par  
Hélène Bouliane  
Conseil régional  
du Saguenay

### Activités 1987-1988

La section Saguenay de la Fédération des femmes du Québec a été très active en 1987-88 et ce, plus particulièrement par le biais de divers déjeuners-conférences qui visaient à informer ses membres sur des sujets d'actualité. Le 27 septembre 87, Claire Millette, de Consult-Action, nous entretenait sur les nouvelles technologies de reproduction. Le 29 novembre, madame Gratia Bouchard nous faisait part des problèmes occasionnés par le vieillissement au féminin. Le 7 février 88, madame Colette Gauthier, fiscaliste, nous expliquait le contenu de la nouvelle réforme fiscale. Enfin, le 27 mars dernier, Gisèle Turcot, journaliste, nous parlait de la place des femmes dans l'Église.

Lors de notre dernière activité de la saison, soit le dimanche 29 mai, nous avons fêté le 15e anniversaire de la section Saguenay de la FFQ et ce, par un dîner au cours duquel nous avons honoré les anciennes présidentes du Conseil Saguenay. Notre conférencière invitée fut alors nulle autre que notre présidente provinciale, Ginette Busque.

R.E.C.I.F. - 02

La grande Région - 02 a maintenant, depuis le 23 mai 1987, une table de concertation des

groupes de femmes, dont la FFQ - Conseil Saguenay fait partie. L'organisme régional s'appelle R.E.C.I.F. - 02: Représentation - Entraide - Concertation - Information - Femmes - 02.

Dès la première année de son existence, un comité de gestion a été formé et celui-ci s'est réuni fréquemment pour assurer le fonctionnement de l'organisme et permettre la mise sur pied et le suivi des assemblées générales; des programmes ont été planifiés afin de préparer l'organisme à se lancer dans l'action concertée prochainement:

- les relations interpersonnelles, à l'aide de la grille Wilson;
- l'intervention féministe, avec ses limites et ses possibilités;
- le marketing social et les groupes de femmes.

D'autre part, il est important de souligner le pouvoir d'auto-formation que constitue cette expérience de concertation. Toutes les femmes y apprennent quelque chose tout en découvrant les réalités spécifiques de notre région et les possibilités de développement pour les groupes et les femmes de la Région - 02.

#### Bravo!

L'une de nos associations membres, le Club culturel et humanitaire Châtelaine, nous informe que, grâce à l'une de ses activités, soit le brunch de la rentrée qui a eu lieu en octobre, il leur a été possible de verser des bourses d'étude d'un montant de 1 300\$ à quatre jeunes filles qui poursuivront des études universitaires en septembre 1988.

## RÉGIONS

par  
Louiselle  
Couture  
Conseil régional  
de Québec

### Un Comité jeunesse... vraiment très jeune!

Dans le cadre du Comité jeunesse formé par le Conseil régional de Québec à l'automne 87, les membres du Conseil recevaient, en février dernier, sept jeunes étudiantes et une jeune travailleuse pour écouter ce que celles-ci avaient à dire d'elles-mêmes et entendre leur perception des femmes et des groupes de femmes. Nos invitées étaient formées de:

- 6 étudiantes du secondaire (+- 15 ans)
- 1 étudiante du CEGEP (18 ans)
- 1 jeune secrétaire (25 ans)

L'impression générale qui s'est dégagée de cette rencontre est que la qualité de ces jeunes femmes augure fort bien pour l'avenir. On a appris, de manière plus précise, qu'il existe un Comité de condition féminine à l'École secondaire Vanier qui se réunit 1 heure par semaine. Là, les étudiantes peuvent discuter des questions qui les concernent telles que *Comment affronter les gestes osés, les propos vulgaires, etc?*

Unaniment, nos invitées ont dit être heureuses d'être des femmes bien que l'une d'entre elles ait trouvé le mot un peu fort pour ses 15 ans! Quoiqu'il en soit, aucune n'aurait

voulu être un garçon... Elles disent également trouver essentiel pour elles d'être indépendantes économiquement, bien qu'elles constatent que les filles, en général, estiment qu'elles se marieront un jour et que les gars feront alors vivre la famille. Elles trouvent de plus injuste que les femmes fassent seules les travaux domestiques.

#### Autre son de cloche

Un son de cloche différent nous a été donné par la jeune travailleuse qui affirme avoir à se battre très fort pour faire sa place et continuer à être doublement discriminée, en tant que femme d'abord et secrétaire en plus! Il n'y a d'ailleurs pas de Comité de condition féminine dans son milieu de travail.

En conclusion, nous pouvons dire que toutes nos invitées pensent que les groupes devraient davantage informer les jeunes femmes sur leurs droits et que cela pourrait être fait dans des *cours de carrière* ou dans les cours de religion/morale.

### ERRATUM

Dans le *Féminisme en revue* d'avril dernier (Vol. I. No. 4), une erreur s'est glissée dans l'article *«Réussira-t-on à faire en sorte que...»* de Hélène Valentini. Vers la fin du 4e paragraphe, il faut lire *«Elle manie avec beaucoup d'habileté»* plutôt que *«Elle manie avec beaucoup d'hostilité.»*

## Le féminisme EN REVUE

1265, rue Berri  
Bureau 820  
Montréal  
Québec H2L 4X4  
(514) 844.7049

#### RÉALISATION

##### Production

Gisèle Bérubé  
Janou Gagnon  
Rollande Guay  
Monique Sauriol

##### Traitement de texte

Suzie Beaulieu

##### Infographie

Claudette Rodrigue

ISSN 0229-8478

Dépôt légal Bibliothèque nationale  
du Québec